



---

Etaient présents : François DESCOEUR, Michel FABRE, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, François LACHAZE, Christian LAFARGE, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE

Excusés : Jean-Yves BONY, André DUJOLS, Régis JOUDRIER

### Ordre du Jour

1. Réflexion sur l'évolution des intercommunalités
2. Choix coordonnateur SPS : atelier relais Desprat Couderc
3. Ecoles numériques
  - a. Choix prestataires
  - b. Demandes de subvention
4. Choix prestataires aires de covoiturage
5. Validation des entreprises Hôtel d'entreprises
6. Rénovation des caves de St Bonnet de Salers
7. Lancement d'une étude eau/assainissement
8. Questions diverses
  - a. Demande de subvention
  - b. Choix représentant SDE pour commission consultative paritaire TEPCV
  - c. Ajout tarif régie culture

---

#### 1. Réflexion sur l'évolution des intercommunalités

Le Président rappelle les derniers débats lors du conseil communautaire.

Il précise qu'un mail spécifiant les délais va être envoyé dans toutes les communes avec un modèle de délibération.

D'autre part, il rappelle qu'un travail préalable est mené en anticipation entre les agents des deux CC.

→ Les élus valident les fiches thématiques proposées.

#### 2. Choix prestataire coordination SPS - Atelier Desprat Couderc ( DEB\_2016\_033)

→ Les élus décident à l'unanimité, de retenir la proposition du cabinet AB Ingénierie pour un montant de 1825€HT.

### 3. Ecoles numériques

#### a. Choix prestataires équipements écoles numériques ( DEB 2016 036)

Le Président rappelle aux membres du bureau, que la communauté de communes a décidé de mener une action de développement des enseignements numériques dans les écoles de son territoire.

Dans ce cadre, il précise qu'un diagnostic des réseaux et équipements a été réalisé et qu'un projet d'amélioration du matériel a été élaboré conjointement avec les municipalités et l'Education Nationale.

Ainsi une consultation d'entreprise a pu être réalisée sur la base de ce projet. Il précise que cette consultation a été classée sans suite et qu'elle sera renouvelée dans les meilleurs délais.

#### b. Demande de subvention Ecoles numériques ( DEB 2016 037)

→ Les élus valident à l'unanimité la sollicitation des partenaires financiers suivants : Etat, Europe, et propositions du Président. Celui-ci rappelle que des conventions seront signées avec les écoles pour préciser les prises en charge de chacun, une fois que les subventions seront définitivement obtenues.

### 4. Marché de travaux : aires de covoiturage ( DEB 2016 034)

Le Président précise que ces aménagements se font en totale coordination avec le Conseil Départemental et que 3 des 4 aménagements ont pu faire l'objet d'une décision d'aménager.

Il précise, après examen du classement des offres présentées, que les membres de la commission d'appel d'offres ont décidé de retenir pour ce marché les entreprises suivantes :

Lot 1 : Aire de St Chamant: Ets Bergheaud à Mauriac pour un montant de 5290.00€HT

Lot 2 : Aire de St Cernin: Ets Bergheaud à Mauriac pour un montant de 6065.00€HT

Lot 3 : Aire des 4 Routes de Besse: Ets Bergheaud à Mauriac pour un montant de 6695.00€HT

→ Les élus entérinent à l'unanimité, la décision de la commission d'appel d'offres.

### 5. Marché de travaux Hôtel d'entreprises ( DEB 2016 038)

Le Président rappelle aux élus que la Communauté de Communes a décidé d'aménager un hôtel d'entreprises sur son espace d'activités 360 degrés.

Il précise, après examen du classement des offres présentées, que les membres de la commission d'appel d'offres ont décidé de retenir pour ce marché les entreprises suivantes :

Lot 1 : Terrassement - VRD: Ets Bergheaud à Mauriac pour un montant de 84 904.17€HT

Lot 2 : Assainissement: Ets Gasquet à Ste Eulalie pour un montant de 24 866.04€HT

Lot 3 : Gros oeuvre: Maçonnerie BLANC à Mauriac pour un montant de 239 601.20€HT

Lot 4: Dallages: SOREDAL à Clermont Fd pour un montant de 38 500.00€HT

Lot 5: Charpente et ossature bois: SARL Joanny Palat à St Martin Vx pour un montant de 229 580.50€HT

Lot 6: Menuiseries extérieures aluminium: Miroiterie LAUMOND à Aurillac pour un montant de 75 475.00€HT

Lot 7: Couverture acier: SARL RITOU à Mauriac pour un montant de 34 705.56€HT

Lot 8: Etanchéité: SACAN à Arpajon s/ Cère pour un montant de 71 000.00€HT

Lot 9: Plafonds cloisons doublage peinture: Ets DELPON à Aurillac pour un montant de 68 545.92€

Lot 10: Menuiseries intérieures bois: SARL Joanny Palat à St Martin Vx pour un montant de 31 368.90€HT

Lot 11: Carrelages faïences: Brunhes et Jammes à Aurillac pour un montant de 12 000€HT

Lot 12: Sols souples: Viaduc moquette PGB à Aurillac pour un montant de 13 729.66€HT

Lot 13: Serrurerie: ACC à Sansac de Marmiesse pour un montant de 135 527.82€HT

Lot 14: Chauffage ventilation plomberie: Ets Villaret / Borne à Murat pour un montant de 94 565.04€HT

Lot 15: Electricité courants faibles: SOGELEC à Aurillac pour un montant de 107 176.06€HT

Lot 16: Photovoltaïque: OHE à Clermont Fd pour un montant de 119 218.00€HT

Lot 17: Paysages: La Charmille / Bois et paysages à Mauriac pour un montant de 11960.80€HT.

Soit un montant total de 1 392 724.67€HT

→ Les élus entérinent, à l'unanimité, la décision de la commission d'appel d'offres.

#### 6. Rénovation des caves de St Bonnet de Salers

Le Président rappelle aux élus que lors de la réunion du 7 avril dernier a été validé les travaux de rénovation de deux anciennes caves de la coopérative.

Il précise qu'une consultation a été lancée et présente les offres recueillies.

→ Les élus décident de retenir les entreprises suivantes :

- Maçonnerie : Ets SAS Gauthier pour un montant de 16 329.10€HT
- Isolation des caves : Ets CLAUGER pour un montant de 46 152.80€HT
- Climatisation des caves : Ets CLAUGER pour un montant de 48 000€HT

#### 7. Lancement d'une étude eau/assainissement

Dans le cadre des nouveaux transferts de compétences prévus par la loi NOTRe, la Communauté de Communes a décidé de créer des groupes de travail sur le transfert de la compétence eau potable et assainissement.

Un travail préalable de recherche d'information a été réalisé et des contacts pris avec les services du Conseil Départemental spécialisés dans ces domaines.

Considérant la technicité de ces questions et les différentes formules d'organisation possible il est proposé de faire réaliser une étude.

Le montant estimé de celle-ci est de 250 000€HT.

→ Les élus valident à l'unanimité la proposition du Président et le chargent de faire réaliser le cahier des charges (prévu pour fin juillet).

Par ailleurs le Président précise que des financements pourraient être mobilisés pour financer cette étude. Pour autant, ceux-ci sont conditionnés au périmètre de l'étude. En effet l'Agence de l'eau pourrait participer à hauteur de 50% si le travail est réalisé sur le périmètre de la seule

CC du Pays de Salers et 70% sur le périmètre de la CC du Pays de Salers et du Pays de Mauriac.

Les conditions de la DETR seront surement équivalentes.

Le Président propose de solliciter la CC du Pays de Mauriac sur leur volonté de réaliser une telle étude sur leur territoire.

## 8. Questions diverses

### a. Attribution subvention Revue de la Haute Auvergne ( DEB 2016 040)

Le Président informe les membres bureau de la demande de subvention faite par la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Haute Auvergne pour l'édition de leur revue trimestrielle dont le prochain numéro est consacré au canton de St Cernin.

→ Les élus décident à l'unanimité d'acquérir une dizaine d'ouvrages.

### b. Choix représentant SDE pour commission

#### c. consultative paritaire TEPCV(DEB 2016 035)

→ Les élus à l'unanimité, Monsieur Michel FABRE en tant que représentant de la communauté de communes du Pays de Salers pour siéger à la commission consultative paritaire issue de la loi TEPCV du Syndicat d'Energies du Cantal.

### d. Ajout tarifs régie culture (DEB 2016 043)

Le Président rappelle les tarifs institués pour les spectacles:

- Entrée adulte : 5€
- Entrée enfant de 5 à 17 ans : 3€
- Gratuit pour les moins de 5 ans

D'autre part, dans le cadre de manifestations particulières il pourra être décidé de procéder à la gratuité du spectacle.

Enfin il propose que dans le cadre de la création de nouveaux livrets soient institués de nouveaux tarifs:

- livrets collection patrimoine: 1.50€ prix public
- livrets collection patrimoine: 1.20€ prix pour partenaires
- livre Mon Paysage, Mon Patrimoine: 10€ prix public
- livre Mon Paysage, Mon Patrimoine: 8€ prix pour partenaires

→ Les élus valident à l'unanimité les propositions du Président.